AU CHAMP D'AVIATION DE L'EXPOSITION

DEUX AVIATEURS, BEAUD & CHAMPEL, ONT ATTERRI HIER A L'AÉRODROME DE ROUBAIX
UNE FOULE CONSIDÉRABLE A ASSISTÉ AUX PREMIERS VOLS

Le temps très orageux que nous subissons depuis quelques jours n'est guère propice aux aviateurs, car les brusques changements de température amènent des remous d'air excessivement dangereux.

Malgré cela, les aviateurs Beaud et Champel ont accompli, hier, deux prouesses magnifiques en gagnant l'aérodrome de Roubaix par la voie aérienne, le premier venant de Courtrai, et le second de Douai.

Ces beaux voyages sont une première preuve de l'habileté des pilotes engagés dans le meeting d'aviation qui vient de commencer, et permettent d'espérer pour les journées futures de magnifiques envolées.

Les quatre à cinq mille spectateurs qui se trouvaient dans l'aérodrome, ainsi que la foule

L'AVIATEUR CHAMPEL

énorme qui s'était massée aux environs ont suivi avec beaucoup d'intérêt les premiers vols de Beaud, et lorsqu'au soleil couchant, on vit apparaître Champel, ce fut, après une minute d'émotion générale, un indescriptible enthousiasme.

Deux aviateurs sont donc désormais installés au champ d'aviation de l'avenue des Villas et disputeront aujourd'hui lundi, les prix affectés à la seconde journée du meeting de la Pentecôte, mais on attend encore l'arrivée d'un troisième pilote qui doit, ainsi que Champel, effectuer par la voie aérienne le trajet Douai-Roubaix.

LE VOYAGE DE DEBUISSY

Ainsi que nous le disions dimanche, Debuissy partit de l'aérodrome de la Brayelle, samedi vers six heures et demie du soir, et jusqu'à Pont-à-Marcq il suivit la bonne direction. C'est seulement après cet endroit qu'il dévia, passa au-dessus d'Orchies et reprit contact avec le sol près de Valenciennes... se croyant aux abords de Lille.

S'étant aperçu de son erreur, Debuissy s'éleva à nouveau pour atterrir, peu après, à Baisieux (ligne de Péruwelz à Mons), à 70 kilomètres de Douai.

Voulant à tout prix arriver à Roubaix, Debuissy repartait aussitôt. Apercevant un aérodrome, il se figura avoir atteint le but de son voyage et descendit... au champ d'aviation de Tourmai.

Etant donnée l'heure tardive, l'aviateur résolut de passer la nuit dans cette ville.

Hier dimanche, il reprenait l'atmosphère, passait au-dessus du bureau de douane de Touffiem et, le brouillard l'empêchant d'apercevoir Roubaix, il se rendit à Ronchin où, dans un atterrissage un peu trop brutal, il détériora légèrement son appareil.

Beaud arrive à Roubaix

Dimanche matin à 7 heures 05, l'aviateur Beaud quittait l'aérodrome des Tilleuls à Courtrai.

Un quart d'heure plus tard, il passait vers Mouscron, Leers, Touffiers, Lys, Lannoy. Quand il fut parvenu près du hameau des «Trois Baudets» il gagna encore davantage d'altitude puis, majestueusement, tel un grand oiseau, le biplan vint se poser dans le champ d'aviation.

Premières envolées

A partir de 3 heures, le public commença à affluer vers l'avenue des Villas : autos, voitures, cyclistes, piétons formaient un défilé interminable et bientôt la circulation devint quasi-impossible aux abords de l'aérodrome.

A 5 heures, Beaud mit son moteur en marche et fit un premier vol de dix minutes, à environ 50 mètres de hauteur. Les spectateurs admirèrent beaucoup la maîtrise de cet excellent pilote et le bel atterrissage qu'il fit lui valut des applaudissements.

A 5 heures 1/2, Beaud reprit place sur son biplan et durant un quart d'heure il évolua autour du champ d'aviation.

Il avait à peine atterri lorsqu'un coup de téléphone reçu de Douai avisa le Comité que Champel venait de partir pour Roubaix.

En attendant cette arrivée, Beaud repartit à nouveau et dès son premier tour de piste atteignit une hauteur d'une centaine de mètres.

Pendant quelques minutes, l'immense oiseau continua à décrire des orbes gracieuses, s'élevant toujours plus haut dans le ciel, puis, tout à coup, à trois cent mètres d'altitude, l'aviateur coupa l'allumage et dans un vol plané magnifique il vint doucement, avec une aisance admirable se poser sur le sol.

L'arrivée de Champel

Mais une rumeur de la foule fait porter tous les regards vers l'extrémité de l'aérodrome, face aux tribunes de pesage. Dans une éclaircie du rideau d'arbres qui bordent ce côté du champ d'aviation un point est apparu: c'est Champel!

Le point grossit a vue d'œil et bientôt on distingue vaguement le biplan noyé encore dans le brouillard.

L'aéroplane approche avec une grande rapidité, le bourdonnement du moteur devient perceptible... Enfin Champel survole l'aérodrome et décrit un grand cercle, pendant qu'au dessous de lui, crépitent les acclamations du public et que la Fanfare Cycliste du «Nord-Touriste» joue une vibrante «Marseillaise».

L'aviateur atterrit et M. Delanoë ainsi que les membres du Comité d'Aviation, le félicitent aussitôt pour la prouesse qu'il vient d'accomplir.

Inutile pensons-nous de décrire la joie de Madame Champel qui attendait, avec l'inquiétude que l'on devine, l'arrivée de son mari.

Le voyage de Champel raconté par lui-même

M. Champel a bien voulu nous dire comment son voyage s'était effectué :

« J'ai quitté l'aérodrome de la Brayelle, à 6 heures 50 exactement et à peine étais-je sorti de Douai, qu'il me sembla m'être égaré. Je n'apercevais pas en effet la route Douai-Lille, que je me proposais de suivre dès mon départ. Craignant de m'égarer, je pris le parti d'atterrir. Un terrain quelque peu marécageux s'offrit à ma vue et j'en profitai pour y faire escale.

» Je me renseignai sur la position de la route Lille-Douai et m'étant élevé à nouveau, à 200 mètres environ, je retrouvai ma route puis les quelques points de repère que j'avais pris en faisant il y a plusieurs jours, le même trajet en automobile.

» Je retrouvai un tas de bois qui m'indiquait que j'étais toujours dans la bonne direction, puis quatre moulins, c'était Pont-à-Marcq, puis une grande usine et enfin le croisement de trois lignes de chemin de fer : Ascq.

« A partir de ce moment j'avoue avoir voyagé un peu à l'aveuglette et je me demandais si j'étais dans la bonne voie, lorsque j'aperçus un aéroplane qui évoluait. Je me dirigeais droit sur lui et c'est ainsi que très facilement j'ai pu trouver, malgré un brouillard très gênant, le champ d'aviation de Roubaix.

» J'ai mis au total 35 minutes pour faire le trajet en comprenant la durée de l'escale faite en cours de route. »

Le programme de la journée du lundi 5 juin

A quatre heures du soir : *Prix du premier départ.* — A l'aviateur qui, à partir de quatre heures et demie, aura, après un départ régulier, effectué le premier un vol d'au moins dix minutes.

Prix de lancement. — A l'aviateur qui, arrêté, ayant mis son moteur en marche, sera parti de la distance la plus faible de la ligne de départ, aura franchi cette ligne en plein vol et aura accompli un vol d'au moins dix minutes.

Prix de totalisation des durées. — Le classement se fera par addition de tous les temps de vol effectués après un départ régulier et dont la durée n'aura pas été inférieure à cinq minutes.

Un match de football-rugby au Stadium

Pour la première fois à Roubaix. — Ce soir à quatre heures 1/2, le Scuf contre les meilleurs parisiens. — L'arbitre du match

Nous voilà enfin arrivés au jour tant attendu par les fervents du football, c'est en effet cet après-midi à 4 heures 1/2 très précises, au Stadium, que sera donné le coup d'envoi du premier match de football rugby à Roubaix. Il ne nous reste plus qu'à donner les derniers précises par n'importe quel temps. Les portes du stadium seront ouvertes à 3 heures 1/2. Le prix des places a été fixé comme suit :

Tribunes d'honneur, 4 francs ; tribune (de chaque côté de la tribune d'honneur 2 francs; premières (places face aux tribunes), 1 franc; secondes (places derrière les buts) 50 centimes.

Il n'est pas inutile de rappeler que tous les tramways de Roubaix-Tourcoing, aboutissent à l'Exposition. Pour les sportmen venant de Lille, les tramways Mongy et de la ligne F arrêtent aux portes mêmes.

L'équipe du Sporting-Club Universitaire de France

dont applaudir les merveilleux footballeurs parisiens. Gageons que ceux-ci seront nombreux, c'est d'ailleurs le souhait que nous faisons, car l'initiative prise par le Comité Sportif de l'Exposition mérite d'être encouragé.

M. Frantz Reichel, ex-capitaine de l'équipe première du Racing-Club de France, et du Sporting-Club Universitaire, ex-champion de France, recordman de course à pied, a accepté le venir arbitrer le match.

Le match commencera à 4 heures 1/2 très

Les lettres anonymes

L'administration de l'Exposition nous prie d'insérer l'avis suivant :

« L'administration de l'Exposition reçoit constamment des lettres anonymes; il lui est impossible de répondre à ces demandes non signées. Elle informe principalement de cette décision ceux qui signent régulièrement : « Un groupe de Roubaisiens abonnés de l'Exposition... »

L'inauguration du Musée Pontifical

Installé dans la tour attenante au palais de l'Economie et de l'Hygiène sociales qui fait face à l'allée des grands palais, le Musée pontifical a ouvert ses portes au public hier, dimanche. Vers onze heures du matin, M. E.-O. Lami, accompagné de M. le commissaire général et de quelques membres de la section italienne, dont le Musée pontifical est une annexe, en a fait l'inauguration officielle.

Après en avoir parcouru l'enceinte, il a félicité les organisateurs de la belle ordonnance du Musée et du véritable intérêt qu'il présente au point de vue ethnographique et artistique. De nombreux visiteurs s'y sont succédé dans l'après-midi.

Concours spéciaux des races bovines à Roubaix

Des concours spéciaux d'animaux reproducteurs de la race bovine flamande pure, de la race maroillaise et des dérivés flamands, de la race bovine bleue du Hainaut et de la race hollandaise pure auront lieu à Roubaix les 1er, 2, 3 juillet 1911.

Les déclarations pour l'admission au concours sont reçues à la Préfecture du Nord jusqu'au 15 juin courant, délai de rigueur.

Des formules de déclarations et des exemplaires du programme sont tenus à la disposition des intéressés dans les bureaux des Préfectures du Nord, de l'Aisne, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise et des Ardennes, dans ceux des sous-préfectures du département du Nord et à la mairie de Roubaix.

UN BON CONSEIL. — Ne pas quitter l'Exposition sans aller prendre pr 0.20 ou kiosque du Kina-Lillet, un verre de quinquina ou de Sauternes glacés, les deux sont exquis. 8417

AU MAROC

Sur la Moulouya
Le retrait des troupes. - Deux navires de guerre espagnols à Larache

Paris, 4 juin. — Au sujet des nouvelles instructions données au général Toutée et lui demandant de cesser les opérations sur la Moulouya, le « Temps » écrit : la décision du gouvernement est diversement appréciée.

Si l'on reprend le rapport d'ensemble du général Toutée, on verra que le commandant en chef de nos troupes sur la Moulouya déplorait une inaction qui aux yeux des Marocains paraissait inspirée par la faiblesse et par la peur.

La retraite serait donc de nature à aggraver encore cet état d'esprit.

La colonne de Taourirt a perdu deux officiers et 38 hommes, elle a eu 3 officiers et une trentaine d'hommes blessés sans avoir réussi à imposer le respect aux tribus qui ne cessent leurs attaques.

Se retirer à l'heure actuelle serait donc peut-être une grave imprudence.

Par contre on croit savoir dans certains milieux, que cette décision du gouvernement vient de façon opportune pour donner une sorte de leçon au gouvernement espagnol qui, malgré tous les avertissements, ne cesse de faire des expéditions suivies d'occupations en dehors de la zône de police qui lui est attribuée.

Le cabinet de Madrid s'appuyant aux yeux de l'opinion publique espagnole sur les mouvements de troupes françaises pour justifier des opérations prétendues similaires des troupes espagnoles. L'ordre donné au général Toutée, ne permettrait plus aux espagnols de poursuivre leur marche sur Tétouan. Telle serait du moins une des raisons qui aurait provoqué les décisions du gouvernement français.

Les opérations du général Moinier

Paris, 4 juin. — La « Presse » publie la dépêche suivante :

« Tanger, 4 juin. — On mande Ksar, le 31 mai, le général Moinier se trouvait avec les colonnes au Nord du col de Zegotta et se dirigeait sur Sidi Gueddar.

Plusieurs fractions des tribus se trouvant sur le parcours ont fait leur soumission.

Combats entre tribus

Tanger, 4 juin. — Une dépêche de Saffi annonce que la veille, une fraction de Abda, appelée Momssat, s'est révoltée contre son caïd nommé Ben Temmar.

Un combat en règle s'est engagé entre les gens de ce caïd et les insurgés.

Il y a eu des morts et des blessés des deux côtés.

Le résultat de cet engagement ayant été favorable aux insurgés, Ben Temmar a pris la fuite et s'est réfugié dans la tribu de Shime, gouvernée par Ismael Hafisi. La Kasbah de Ben Temmar a été pillée.

Les insurgés ont tenté de piller ensuite une ferme appartenant à un négociant allemand de Saffi.

Sur la démarche de son consul, cent soldats du Tabor de police et quelques cavaliers fournis par les fils de Aissaben Omar-y sont allés rétablir l'ordre.

Le nouveau Rogui et Raisouli

Ceuta, 4 juin. — Les nouvelles de l'intérieur disent que treize chefs de plusieurs tribus sont actuellement dans la Kabylie des Beni-Aaros, où ils attendent l'arrivée des indigènes notables des provinces septentrionales pour tenir une réunion à laquelle les a convoqués Raisouli, pour décider la conduite à tenir à l'égard des troupes chérifiennes.

Les précautions du capitaine Moreaux

El-Ksar, 4 juin. — Le nouveau Rogui Tazzia, après avoir pillé la région de Messnouda, où il était chez un protégé espagnol de l'endroit, s'est dirigé vendredi vers le mont Sarfar, à une vingtaine de kilomètres au Sud d'El-Ksar.

Des informations indigènes qu'il faut accepter sous réserves, signalent qu'il aurait un millier de partisans, heureux de pouvoir vivre de pillage et qu'il aurait l'intention de se porter sur El-Ksar où l'élément israélite, facile à inquiéter, a été pris de panique.

Suivant les indigènes, Raisouli serait d'accord avec l'agitateur, ce qui paraît invraisemblable, car Raisouli ne supporterait pas une atteinte à son autorité.

El-Ksar dispose de 150 soldats, mais 200 nouveaux soldats ont été envoyés par le capitaine Moreaux, pour renforcer la garnison pendant quelques jours.

En outre, tous les passages de la montagne sont gardés par 250 hommes.

L'action de l'Espagne
Deux navires espagnols à Larache

Madrid, 4 juin. — L'« Imparcial » annonce que les troupes d'infanterie de marine, parties de Cadix à bord de deux navires de guerre, seraient arrivées à Larache et que le gouverneur de Ceuta aurait installé un nouveau poste de police près de la rivière Meshona, sur le territoire de Kouf, à 20 kilomètres de Tetouan.

Au ministère des Affaires étrangères, on déclare que par suite des nouvelles concernant l'importance que semble prendre l'agitation aux environs d'El-Ksar et en prévision de ce qu'elle pourrait s'étendre à la région voisine de Larache, il a été décidé d'envoyer à Larache les navires de guerre « Almairante », « Lobo » et « Cataluna ».

Cette précaution est, ajoute-t-on, d'accord avec les déclarations que le gouvernement a faites aux Cortès dès le commencement des événements actuels et elle est analogue à celle qui, à différentes reprises, furent prises au sujet des deux localités ci-dessus indiquées.

Et il est à espérer que l'effet moral produit par la présence de ces vaisseaux suffira à empêcher toute velléité de seconder le mouvement.

D'autre part, le président du Conseil a déclaré à des journalistes, qu'en effet, deux navires de guere espagnols, portant environ 200 soldats d'infanterie de marine, sont partis pour Larache, où ils doivent être déjà arrivés.

Ils feront acte de présence et les troupes ne débarqueraient que si le consul espagnol le jugeait nécessaire.

Enfin, on déclare inexact que le Tabor de la police de Larache, ait été envoyé à El-Ksar comme certains journaux l'ont prétendu.

Dans les Airs

NOS OFFICIERS AVIATEURS
LE RAID PAU-PARIS

Bordeaux, 4 juin. — Les lieutenants Gouin et Ducourneau sont partis de l'aérodrome de la Croix-d'Hins, à 5 heures 20, pour Libourne, d'où ils prendront leur vol, avec les lieutenants de Malherbe et Princeteau, pour Poitiers et Paris.

Une panne du lieutenant Gouin

Poitiers, 4 juin. — Par suite d'une panne de moteur, le lieutenant Gouin, parti, ce matin, en aéroplane, de Libourne, a atterri sans accident, à 9 heures 30, près de la gare de Saint-Saviol, à la limite des départements de la Vienne et de la Charente.

LE TOUR DE FRANCE DU LIEUTENANT MENARD

Bordeaux, 4 juin. — Le lieutenant Ménard, parti d'Ambarès vers huit heures, est passé au-dessus de Bordeaux à 8 heures 30 et a atterri à l'aérodrome de la Croix d'Hins.

Il compte repartir cet après-midi.

UNE CHUTE DE LEGAGNEUX

Lyon, 4 juin. — Legagneux faisant cet après-midi, un virage trop brusque est tombé brisant son appareil, l'aviateur est indemne.

C'est en voulant virer trop près du sol que Legagneux fut pris dans un remous.

L'appareil heurta le sol et fut brisé en deux.

Le public a fait une longue ovation à l'aviateur.

LA COURSE PARIS-ROME-TURIN
UN CONCURRENT ITALIEN

Rome, 4 juin. — Le lieutenant Gabotti l'un des meilleurs aviateurs militaires italiens se propose de prendre part à la seconde partie du raid Paris-Rome-Turin.

Il a demandé l'autorisation nécessaire au ministre de la Guerre, on ne doute pas quelle lui soit accordée.

LEVEL ABANDONNE

Lyon, 4 juin. — On signale du champ d'aviation que Level qui se trouvait à quelques kilomètres de Dijon a atterri dans cette ville, à 4 h. 33 m. 10 s.

Il est reparti de Dijon, à 5 h. 36 m. 33 s. et a atterri à Gevrey-Chambertin peu de temps après. Il a déclaré qu'il renonçait à poursuivre sa course.

VEDRINES SE PREPARE

Le monoplan Védrines a été transporté ce matin, par camion-automobile d'Issy-les-Moulineaux à Buc, où les commissaires ont procédé cet après-midi, au poinçonnage en vue du raid Rome-Turin.

AEROPLANE PERDU EN MER

Toulon, 5 juin. — Le contre-torpilleur Pertuisane envoyé à la recherche de l'aéroplane signalé comme perdu à 50 milles de la Ciotat, est rentré au port sans avoir rien découvert.

Le bruit avait couru que l'aéroplane était monté par le lieutenant Bague, la nouvelle était inexacte.

Le lieutenant Bague en effet a volé ce matin, à l'aérodrome de la Californie à Nice, la Pertuisane poursuit ses investigations.

Il est probable que le capitaine du navire anglais avait commis une erreur.

Les Congrès

La Fédération de l'Union Fraternelle des Anciens-Militaires blessés

Paris, 4 juin. — Aujourd'hui s'est ouvert le congrès de la Fédération de l'Union Fraternelle des anciens militaires blessés et gratifiés de la réforme n° 1. 54 délégués, représentant 54 départements, assistaient à la séance.

Après avoir lu la lettre d'excuse du général Brugère et entendu l'exposé de la situation que fit M. Lemanier, président de la Fédération, les congressistes discutèrent et arrêtèrent les termes du cahier de doléances qui sera présenté aux pouvoirs publics et aux parlementaires.

Indiquons parmi les questions qui intéressent le congrès, la conversion de la gratification de réforme en pension, et l'extension de la loi sur les accidents du travail aux militaires blessés. L'assemblée a souhaité également qu'un plus grand nombre d'emplois civils fussent réservés aux gratifiés de réforme, conformément à la loi. En outre, une démarche spéciale sera faite près du ministre du Travail pour lui exposer la situation créée aux gratifiés de réforme par la loi des retraites ouvrières.

Après avoir décidé que le prochain congrès aurait lieu à Lyon à la Pentecôte prochaine, le congrès a cloturé ses travaux.

Le Congrès National de la Paix à Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand, 4 juin. — Aujourd'hui s'est ouvert, sous la présidence du docteur Ch. Richet, de la Faculté de médecine de Paris, le 7e congrès national de la paix. Des discours ont été prononcés par MM. Desdevisse du Désert, doyen de la Faculté de Clermont; Fabre, maire de Clermont, et Narrou, député.

M. Richet a indiqué le but du congrès et déclaré que l'amour de la Patrie n'était pas incompatible avec l'amour de la paix.

Mme Adam, représentant les Comités pacifistes italiens, a également prononcé un discours.

LES CLOCHES DES ÉGLISES

QUAND LE MAIRE PEUT-IL ORDONNER DES SONNERIES CIVILES?

Paris, 4 juin. — Le maire d'une commune du Tarn a pris un arrêté portant qu'il aurait le droit de faire sonner les cloches des églises pour annoncer les heures des repas et celles de la reprise des travaux des champs, la réunion du Conseil municipal, l'heure d'ouverture et celle de la cloture du scrutin les jours d'élection, pour appeler les enfants à l'école, annoncer par un glas le décès d'un habitant, etc.

Cet arrêté fut déféré au Conseil d'Etat qui vient de l'annuler. L'arrêt dit que les cas prévus par le maire ne rentrent pas dans ceux déterminés par le décret du 16 mars 1906 qui stipule, on le sait, que les cloches peuvent être employées aux sonneries civiles seulement dans les cas de péril commun, exigeant un prompt secours et dans ceux où cet emploi est fixé par des dispositions de la loi ou des règlements ou autorisés par des usages locaux.

Les Mutualités Chrétiennes en Belgique

L'Alliance nationale des Mutualités chrétiennes de Belgique tiendra son congrès à Verviers, le dimanche 30 et le lundi 31 juillet prochains; plusieurs importants rapports sur la question des pensions ouvrières, sur celle de l'intervention de l'industrie dans l'assurance contre la vieillesse, y seront discutés.

Le bureau de l'Alliance a adressé à toutes les sociétés affiliées, qui réunissent à l'heure qu'il est plus de 600.000 membres, un questionnaire clair et détaillé, en vue de connaître d'une façon précise, les opinions et les desiderata des mutualistes chrétiens de la Belgique entière au sujet des assurances sociales (assurances contre la vieillesse, contre la maladie et contre l'invalidité prématurée), et de leurs différents modes d'application : liberté ou obligation; liberté de l'ouvrier dans le choix de la mutualité ou caisse imposée par le patron; âge de l'entrée en jouissance de la pension; mesures spéciales en faveur des personnes nées de 1846 à 1859; moyens de réalisation des mesures proposées.

Ce referendum national, on le voit, sera de la plus haute importance pour l'avenir des œuvres sociales belges.

Un rapport résumant les différentes réponses obtenues sera présenté au congrès. Tous renseignements seront fournis, au sujet de celui-ci, à ceux qui en feront la demande à M. Eeckhout, secrétaire général de l'Alliance des Mutualités chrétiennes de Belgique, rue des Ursulines, 15, à Bruxelles.

D'autre part, le dixième congrès des mutualités flamandes se tiendra à Malines, les dimanche 4 et lundi 5 juin. Hier dimanche, à dix heures, s'est formé un imposant cortège de plus de 1.000 sociétés. Les délégués ont été reçus à l'Hôtel-de Ville. D'importantes primes ont été attribuées au sort. Il y a eu aussi plusieurs solennités musicales qui ont été données en divers endroits de la ville. Lundi et mardi, séances du congrès, visite du Musée communal, banquet, visite des principales curiosités de la ville, concert par le célèbre carillonneur de Malines et embrasement de la tour de la cathédrale.

Ajoutons que le gouvernement, la province, la commission permanente des sociétés de secours mutuels, la caisse générale de retraite, plusieurs administrations communales, des comités de patronage des habitations ouvrières, des caisses de chômage, etc., ont déjà fait parvenir leur adhésion, outre un bon millier de sociétés de secours mutuels et de retraite.

Adolphe Hardy.

(Voir la Dernière Heure, page 4)

Les Grèves

LES TRAMWAYS NORD-PARISIENS

Paris, 4 juin. — Comme il fallait le prévoir, la Compagnie des tramways Nord n'a pas tardé à rétablir à peu près normalement ses services avec la grande majorité de son personnel qui, on le sait, lui est resté fidèle et avec de nombreux grévistes qui, ayant réfléchi ont, ce matin, repris le travail. Les départs sur les différentes lignes sont à peu près normaux et les retards constatés sont insignifiants.

LES CHAUFFEURS DES TAXIS AUTOS

Paris, 4 juin. — La grève des chauffeurs de Paris a continué aujourd'hui. Une seule voiture est sortie des vingt dépôts de Paris, mais, aujourd'hui, Paris est aux champs.

UN APPRENTI SÉQUESTRÉ PAR DES GRÉVISTES

Paris, 4 juin. — André Parville, un jeune apprenti que des grévistes ont séquestré, a fait le récit de sa séquestration et des violences dont il a été l'objet :

Comme je sortais, dit-il, du restaurant, une vingtaine d'individus qui me suivaient depuis mon départ du chantier, m'environnèrent et me dirent :

— Toi, le gosse, tu vas nous suivre avec ton pognon et ta boustifaille!

J'essayai de résister, mais tandis que deux m'empoignaient par les bras les autres me débarrassèrent de mes paquets et en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, je fus entraîné à la Bourse du travail, non sans recevoir force coups de pied et de poing. Arrivé là, je fus conduit dans une salle où mes agresseurs commencèrent par m'enlever tout ce que j'avais sur moi. Ils s'emparèrent de mes papiers et d'une dizaine de francs.

Cependant, vers trois heures, ayant appris sans doute que les agents me recherchaient, ils me firent accompagner chez moi en me disant que si je les dénonçais ils me feraient mon affaire. Bien entendu, ils ne m'ont pas rendu les papiers et l'argent qu'ils m'avaient pris.

M. Faralicq recherche les auteurs de ce lâche attentat qui ne tarderont sans doute pas à être arrêtés.

LES GRÈVES AGRICOLES
PROPRIÉTAIRES MENACÉS

On télégraphie de Montpellier au « Temps » que Mme Bonail, propriétaire à Marsillargues, dont le domicile fut envahi lors des incidents ouvriers de mai, a reçu deux lettres anonymes de menaces de mort. Dans l'une de ces lettres du 30 mai, portant le timbre de la poste de Montpellier, il est dit que la Cheddite n'a pas été toute brûlée à Lunel et qu'il en reste encore, s'il y a condamnation sévère contre les ouvriers inculpés.

Ces lettres ont été transmises au procureur de la République qui a chargé le juge d'instruction d'ouvrir une information.

DANS L'HERAULT
Nouvelles arrestations

Montpellier, 4 juin. — Deux nouvelles arrestations ont été opérées à Lunel, celles des nommés Henri Vess et Marius Raymond, ouvriers agricoles, pour faits de grève.

Ils ont été transférés à la maison d'arrêt de Montpellier.

Le calme est revenu à Marsillargues. Néanmoins, les troupes sont encore sur les lieux.

A ROUBAIX
Chez les confectionneurs

La Chambre syndicale des ouvriers et ouvrières de l'habillement, de Roubaix et environs nous communique l'ordre du jour suivant que nous publions à titre documentaire :

Les ouvrières et ouvriers de toutes catégories de la maison Wibaux et Cie, confectionneurs rue des Lignes, à Roubaix, réunis le 2 juin salle du « Demi-Cercle », place Notre-Dame, au nombre de 110, après avoir entendu les explications données par les membres de la commission syndicale sur leur situation, décident, après un vote secret et à l'unanimité, d'entreprendre la lutte à seule fin de mettre un terme à une exploitation éhontée et à des coutumes arbitraires dont ils sont victimes dans leur corporation et se décident de formuler leurs revendications et font un pacte de solidarité, s'engageant à ne reprendre le travail qu'après complète satisfaction et à ne pas rentrer les uns sans les autres; se déparent aux cris de : « Vive la grève! A bas les amendes, le paiement des fournitures et de la force motrice »

CHRONIQUE SOCIALE

Le XXXe Congrès Annuel
DE LA
Société d'Economie sociale

Ce Congrès qui vient de se tenir, à Paris, a été consacré entièrement à la « préservation morale et à la formation sociale de l'adolescence ».

« Ce sujet, dit la circulaire dans laquelle le président, M. Maurice Dufourmantelle, a annoncé le Congrès, a paru répondre à l'une des préoccupations les plus légitimes de l'heure présente, dans un temps où la jeunesse est exposée à tant de dangers au milieu de la corruption générale, de l'affaissement des croyances, de l'affaiblissement général des caractères. »

A la réunion d'ouverture M. Denys Cochin — qui a présidé tout le Congrès — prit la parole.

L'éminent académicien étudia le problème de l'éducation sous son aspect philosophique.

Est-il possible, se demanda-t-il, de fonder, comme l'Etat prétend le faire aujourd'hui, une éducation sur les seules vérités unanimement reconnues par l'ensemble du pays?

A cette question, M. Denys Cochin répond négativement. L'éducation doit donc reposer non sur un *minimum* de connaissances communes à tous, mais sur un maximum de croyances; c'est-à-dire qu'une éducation véritable ne peut être que religieuse.

M. Carton de Wiart parla ensuite du quatrième degré d'enseignement en Belgique (qui correspond, quant à l'âge des élèves, à notre enseignement post-scolaire) et s'attacha à montrer comment on y développait moralement l'adolescent en faisant sans cesse appel à sa responsabilité, à son sentiment de l'honneur, à son esprit d'initiative.

Enfin, M. Fourcade rechercha les causes de la criminalité juvénile, et trouva la principale dans la désagrégation de la famille. Ainsi la statistique prouve d'une part que le nombre des divorces dans les classes populaires va croissant, d'autre part, que la criminalité juvénile est plus fréquente dans les familles divorcées.

La seconde journée fut entièrement consacrée à la « préservation morale ». Quatre communications furent présentées par MM. Bérenger, Charles-Brun, Dufourmantelle et Joseph Legrand.

Aujourd'hui, si le mouvement de salubrité morale est lancé, c'est surtout grâce à M. Bérenger et nous nous associons ici pleinement aux paroles d'admiration et de gratitude que lui adressèrent M. Rivière et M. l'abbé Letourneau, curé de Saint-Sulpice, qui exprima les sentiments de tout le clergé catholique envers ce grand homme de bien.

D'ailleurs la vaillance de M. Bérenger est inlassable. Dans sa quatre-vingt-deuxième année, il bataille encore rudement. Sa communication fut l'une des plus longues et des plus vibrantes. Il la présenta d'une voix tantôt attristée (le mal est si profond), tantôt énergique et convaincante.

La communication de M. Charles-Brun (lue par M. Charpin) sur « la littérature démoralisatrice », confirme en tous points les assertions de M. Bérenger. « Nos littérateurs ne nous démoralisent que parce que nous consentons à être démoralisés par eux et que nous les démoralisons eux-mêmes ».

Communication intéressante de M. Dufourmantelle sur la répression en Allemagne. A noter que la législation considère comme immorales non seulement les publications pornographiques, mais les histoires de crime et de vol du genre « Nick-Carter », bien connu en France.

Enfin, M. Joseph Legrand parle de la contamination morale par l'atelier et du rôle préservateur de certaines œuvres patronales.

Signalons encore des communications de Mme Bérot-Berger sur « La mère devant l'adolescence », — de M. Riémain, secrétaire général de la Ligue Nationale contre l'alcoolisme, sur « la lutte antialcoolique, et les ligues de jeunes tempérants en France et à l'étranger », — de M. Albert Rivière, ancien magistrat, sur « les œuvres de relèvement de la jeunesse tombée ».

M. Nourrisson a réclamé — et réclame éloquemment depuis plusieurs années déjà — pour les associations antipornographiques le droit de poursuite directe. Actuellement, une Ligue ne peut pas citer devant les tribunaux un auteur, un libraire, un directeur de théâtre. Il faut trouver un plaignant. Le droit de citation n'est accordé qu'aux particuliers. De même la Cour de Cassation ne reconnaît pas à un syndicat ouvrier le droit de poursuivre un patron pour infraction aux lois ou au contrat de travail.

Deux autres séances d'études furent consacrées aux patronages, MM. Griffaton, Puiseux, Hébrard, et Peyric lurent des monographies d'œuvres catholiques et protestantes.

Des trois rapports de MM. de Clermont-Tonnerre, de France, et de Boissieu (nous mettons à part celui de M. de Rouziers qui parla de la jeunesse des « classes aisées »), il est facile de dégager une affirmation et une tendance communes.

L'affirmation, nous l'emprunterons textuellement à M. de Boissieu qui la formula en ces termes :

En raison de l'indifférence, voire de l'hostilité de certains directeurs d'œuvres pour tout ce qui porte l'étiquette sociale, ou pour d'autres motifs, l'action sociale des patronages sur la jeunesse qui les fréquente est souvent faible, quand elle n'est pas radicalement nulle.

M. de Boissieu ajoute même — et cette affirmation paraît excessive — que nombre des meilleurs pupilles des patronages, vont, en sortir de cette atmosphère préservatrice, grossir les rangs du socialisme révolutionnaire.

Quoi qu'il en soit, le commun désir des rapporteurs est de voir les patronages devenir des écoles de formation, de « préapprentissage » social, et cela, grâce aux Cercles d'études.

Restaurants féminins et maisons de famille, logement des domestiques, des employés chez leurs patrons, écoles ménagères, caisses dotales, œuvres du trousseau, toutes ces questions furent étudiées avec une grande compétence par M. l'abbé Thouvenin et MM. Delpérier, de Montenach, Risler, Beaufreton, Maire-Améro, et Dufourmantelle.

M. le docteur Michaux à qui l'on doit la fondation de la grande Fédération gymnastique et sportive des patronages de France (F. G. S. P. F.), et qui s'est acquis une véritable popularité dans les milieux catholiques par l'ardeur inlassable de ses campagnes en faveur du sport, a plaidé hier avec chaleur la cause de l'éducation physique.

Il voit en elle l'un des principaux remèdes contre la dégénérescence de la race, la diminution des naissances, la veulerie et l'immoralité contemporaines, la maladie antipatriotique. Il préconise donc l'introduction dans toutes les œuvres de jeunesse des sports sagement compris, et souhaite de voir la France imiter à cet égard les nations voisines : la Belgique, l'Allemagne et surtout l'Angleterre, où, dit-il, on considère l'éducation physique comme aussi importante que l'éducation intellectuelle.

Un délégué allemand confirma cette thèse et donna de curieux détails sur le développement des sociétés de gymnastique en Allemagne : un très grand nombre de femmes et de jeunes filles en font partie!

Mais un religieux dominicain belge, bien connu en France, le P. Rutten, qui présidait la séance, présenta ici quelques observations ressemblant fort à des objections. Il a